

## **RISQUE TEMPÊTE**

### Définition

C'est le risque d'une perturbation associée à de basses pressions atmosphériques et qui se caractérise par des vents violents tournants autour de centres dépressionnaires. On utilise le terme tempête lorsque la vitesse du vent dépasse les 89 km/h. Une tempête peut-être accompagnée de fortes précipitations voir d'orage.

### Manifestations

Les tempêtes se traduisent par :

- des vents violents,
- des pluies abondantes (risque de crues, inondations, coulées de boue),
- des chutes d'arbres, de branches et de matériaux divers (chantiers, constructions),
- détériorations des réseaux (eau, électricité, communications, voirie),
- des dégâts domestiques (toiture, maison) et matériels (véhicules, bateaux).

La tempête Martin qui a traversé notre région le 27 décembre 1999 avait un caractère exceptionnel du fait de son intensité et de sa vitesse. En effet, les vents ont soufflés plus de 3 heures à 140 km/h et il a été enregistré 158 km/h à Cognac.

Il est a noté que l'échelle anémométrique de Beaufort définit le seuil de la classe des ouragans (force 12) à partir de 118 km/h.

### Mesures

METEO France diffuse des bulletins d'alerte Météo. Dès leurs diffusions, le service interministériel de défense et de protection civile informe la Préfète qui fait transmettre l'alerte aux maires. Les services publics EDF, GDF et France TELECOM prennent alors les mesures nécessaires pour assurer la protection de la population et des biens.

### Prévention et Protection

En cas d'alerte **orange** météo :

- limiter tous déplacements à pied ou en véhicule,
- gagner un abri en dur, ne pas rester sous un arbre,
- ne pas rester au bord du fleuve ni être en barque,
- ne pas toucher les câbles tombés au sol,
- faire attention aux chutes d'objets,
- arrimer les objets susceptibles d'être emportés,
- rentrer à l'intérieur,
- écouter les stations locales, les bulletins d'alerte météo.

En cas d'alerte **rouge** météo :

- rester chez soi,
- fermer toutes les ouvertures (fenêtres et portes),
- écouter les stations locales, les bulletins d'alerte météo,
- se mettre en contact avec ses voisins et s'organiser.